

Compteurs Linky : la mascarade pseudo-démocratique de l'audition à l'Assemblée nationale (OPECST)



Jeudi 14 décembre 2017, l'*Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)* organisait à l'Assemblée nationale une matinée consacrée aux compteurs communicants et principalement au plus connu d'entre eux, **le fameux Linky** (compteur communicant d'électricité).

Au vu du découpage annoncé de cette séance, la quasi-totalité des collectifs et associations engagées contre les compteurs communicants (comme Robin des Toits) ont **refusé de participer à ce qui ne pouvait être qu'une parodie de démocratie.**

Pour mémoire, une seule intervention "contre" était prévue au départ, à savoir **4 minutes sur 3h30**. Face au refus général de cautionner cette mauvaise plaisanterie, les organisateurs ont retouché à la marge le programme et réussi à débaucher **de pseudos "opposants"**, à **commencer par l'inénarrable Nicolas Mouchnino, chargé de mission à l'UFC-QueChoisir (*)**, qui ne critique jamais le Linky que pour demander l' "amélioration" de son déploiement !

Une première table ronde a donc longuement donné la parole au représentant d'Enedis et à son "collaborateur" de l'UFC-QC, qui se sont attachés à nier ou à minimiser le plus possible les pourtant graves déconvenues de nombreux citoyens qui se sont vu imposer un Linky (factures qui s'envolent, installation qui disjoncte continuellement, appareils qui dysfonctionnent ou "grillent" carrément, mais aussi incendies) et à **dissserter longuement sur les prétendues économies** que ce compteur est censé permettre (sans que cela n'ait jamais été démontré) dans le cadre de la fumeuse "transition énergétique".

Une seconde table ronde avait pour objet, selon la stratégie de désinformation mise en place depuis deux ans par Enedis et reprise telle quelle par l'Opecst, de tenter de réduire la question des compteurs Linky à la seule controverse sur les dangers des ondes électromagnétiques. Une opposante, bafouant le consensus quasi total des collectifs sur la non-participation à cette parodie de démocratie, a donc consciencieusement joué le rôle qui lui a été proposé par l'Opecst, à savoir **faire poliment le chien dans le jeu de quilles et parler principalement de la question des ondes**. Comme on pouvait s'y attendre, elle a été chaleureusement félicitée dans sa conclusion par le fameux Cédric Villani **qui l'a remerciée**

d'avoir ainsi "*contribué à restaurer la confiance*", pour le plus grand plaisir d'Enedis !

Enfin, deux bonnes surprises sont venues **de l'intervention d'une sociologue** (dans la seconde table ronde) puis de **celle du représentant de l'association "La quadrature du net"** (dans la troisième table ronde, consacrée aux données). Sous des angles différents, ces deux intervenants ont signifié que le mouvement de refus ne pouvait pas être réduit à la question des ondes ni à des opposants irrationnels ou mus par la peur, et ont évoqué les questions de démocratie, de préservation du service public et de l'environnement, etc.

Ceci dit, comme prévu, **les critiques sur le programme Linky (même les bonnes) ont été soigneusement emballées dans une organisation bien cadrée** qui permettra aux organisateurs de dire que cette audience "démocratique" a permis de "prendre en compte les critiques" afin d' "améliorer le déploiement du programme Linky".

Au final, **l'enseignement que l'on peut tirer de l'organisation de cette audience vient précisément du fait qu'elle a été organisée** : le mouvement de refus ne cesse de prendre de l'ampleur et les promoteurs des compteurs communicants (Etat, Enedis) sont à la recherche de biais pour essayer de **diviser ce mouvement** (en particulier en promouvant eux-mêmes leurs "opposants"), le limiter ou le cantonner à une controverse technique, **en évitant autant que faire se peut la question démocratique.**

La conclusion est simple : il faut continuer à faire croire ce mouvement jusqu'à ce que nous arrivions à ce qui a déjà été obtenu dans d'autres pays plus démocratiques : **le droit de refuser les compteurs communicants, que ce soit pour les communes ou pour les particuliers.**

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)
Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

(*) Confrontée à de vives protestations de ses adhérents, dont certains ont carrément démissionné, l'UFC-QC a été contrainte de publier en octobre un "dossier noir" compilant enfin divers problèmes causés par le Linky, mais en les minimisant le plus possible et demandant l' "amélioration du programme". Pour faire bonne mesure, l'UFC-QC a lancé à mon encontre 4 procédures en justice, qualifiant de "diffamatoires" les critiques pourtant bien justifiées que j'ai portées sur le soutien objectif apporté par l'UFC-QC au programme Linky...